Un peu plus tard, Opala partit à son tour et je n'ai plus entendu parler de lui... ».

OPALA TIENT LA CLEF DE L'ÉNIGME

Un point très intéressant vient d'être établi; c'est que celle qui se faisait appeler Jean Chmielewski, était à n'en point douter la maîtresse d'Opala. Or, celui-ci ne doit pas ignorer où son amie s'est réfugiée, si elle vit encore; lui seul peut donc dire, si il y a lieu de considérer le cadavre trouvé rue André-Desprez comme étant celui de « l'homme-femme ».

Avant de se lancer dans toutes autres investigations, il s'agit de retrouver Opala, qui peut apporter un éclaircissement sur cette mystérieuse affaire, qui passionne l'opinion publique.

Voici quelques renseignements sur la soi-disant Chmielewski, qui est inscrite à la Préfecture du Pas-de-Calais, au contrôle des étrangers, sous le numéro 876.886, se disant exerçant la profession de riveur et venant de **Maubeuge**, où elle travaillait à l'usine du Tilleul. Avant de venir à **Maubeuge**, elle s'était rendue à Lamballe (Côte-d'Or).

Toute la journée d'hier, les gendarmes ont interrogé de nombreuses personnes; il y a bien eu quelques déclarations contradictoires, mais celles-ci ont si peu d'importance que les enquêteurs n'y attachent point d'intérêt.

Il y a deux points à éclaircir : Une femme, vêtue d'un costume masculin et dont nous donnons aujourd'hui la photo, a subitemen tdisparu ?... Qu'est-elle devenue ???...

On a découvert le cadavre d'une femme habillée d'un pantalon d'homme; la taille et la corpulence correspondent à celles de la disparue ?

S'agit-il de la même personne; c'est ce que l'on espère savoir bientôt.

G. D.

UN AIDE MINEUR TUÉ SOUS UN ÉBOULEMENT A HAILLICOURT

Hier matin, à 8 h., aux travaux de la fosse 2 bis des Mines de Bruay, un aide-mineur, Julien Bocquet, 23 ans, demeurant à Bruay-en-Artois, a été surpris par un éboulement. Au moment où ses camarades accouraient promptement sur les lieux pour le dégager un deuxième éboulement se produisit et fracassa le crâne de ce jeune travailleur qui laisse nne veuve et deux petits orphelins.

Le délégué mineur, Michel Joseph, a procédé à l'enquête pour établir les responsabilités. Une demande d'autorisation de transporter le corps de l'infortuné à Bruay a été faite.

TROIS VICTIMES DU NAUFRAGE D'UN REMORQUEUR

Hier matin, un remorqueur s'est échoué sur la digue près de Wieringen. Le bateau a sombré.

Le capitaine, le mécanicien et un matelot ont été noyés. Seul le chauffeur a pu se sauver à la nage.

UN ÉGORGEUR ARRÊTÉ

A la ferme de la Rayée, commune de Saint-Pierre-du-Lorouer, le domestique Henri Nicolas, âgé de 45 ans, a égorgé sa patronne, Mme veuve Boutard, née Thaïs Passin, âgée de 34 ans, mère de trois enfants. L'assassinat semble d'ordre passionnel.

Henri Nicolas nourrissait, pour sa patronne, une passion à laquelle elle ne répondait pas. Mme Boutard avait perdu depuis peu son mari, mort de la tuberculose contractée à la guerre. Vendredi, dans une carriole, Mme Boutard, ses enfants et Nicolas allèrent ensemble à la foire du canton.

Au retour, Nicolas acheta de l'alcool. Arrivés à la ferme, une discussion éclata. Nicolas enferma tout le monde, puis il alla boire de l'eau-de-vie. Deux bouteilles ont été retrouvées vides dans la cave.

Au matin, la fermière, trouvant enfin les portes ouvertes, alla traire les vaches. A ce moment, Nicolas la frappa à la gorge avec un instrument qui lui trancha la carotide. Elle succomba aussitôt. Le corps fut découvert par ses enfants.

L'assassin s'est enfui dans la forêt domaniale de Jupilles.

La gendarmerie de Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire) a arrêté samedi matin, alors qu'il s'enfuyait à bicyclette sur la route de Tours, le nommé Henri Nicolas. L'assassin a reconnu les faits et s'est borné à déclarer qu'il avait tué Mme Boutard à la suite d'une discussion.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 7 juin 1931

Soleil : Lever à 3 heures 51 ; coucher à 19 heures 48.

Lune : Lever à 0 heure 21 ; coucher à 10 heures 33.

Aujourd'hui : St-Lié. Demain : St-Médard.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 8 juin 1931 à 18 h.

Baromètre : 758 m/m 0 ; hausse ou baisse depuis la veille à 18 heures : nulle.

Thermomètre : fronde, 19°5; minima 13°5; maxima 20°5.

Etat hygrométrique : 78 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : 11 m/m ; direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; vitesse moyenne : 12 k. à l'heure ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : très doux, quelques pluies

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Temps nuageux ou très nuageux, quelques averses ou orages ; vent d'Ouest ou Sud-Ouest, 3-7 m. ; même température, maximum stationnaire sur celui de la veille.

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Magdeleine Paret, fille de M. et Mme Paret-Adriaen, de Ronchin, avec M. Roger Parmentier, externe des Hôpitaux de Lille.

L'INAUGURATION du Nouveau Pavillon de la Maison maternelle Julia-Bécour

Nous avons effectué une enquête dernièrement sur l'œuvre éminemment sociale et salutaire des « Mères abandonnées ».

C'est à la Maison Maternelle Julia Bécour, à Lille-Saint-Maurice, que l'on recueille les futures mamans sur lesquelles s'acharne un sort injuste.

Le Comité Américain Frank-Buhl a fait construire dernièrement un nouveau pavillon pour servir de « garderie », à l'usage des petits poupons qui poussent nombreux dans cet établissement, en grâce et en beauté.

Comme à l'habitude tout était hier ordre, propreté, goût et agrément dans les jardins, les cours, les salles, les chambres de la Maison Maternelle.

A 14 h. 30, commença la cérémonie d'inauguration.

Nous avons noté la présence de M. Langeron, préfet du Nord ; Mme Coisne-Bécour, présidente du Comité ; M. Playter, consul des Etats-Unis ; Mme Langeron ; MM. Arquembourg, adjoint, représentant M. Roger Salengro, députémaire de Lille ; Carpentier, conseiller municipal représentant le quartier Saint-Maurice ; Dussaussoy, chef de division à la Préfecture ; Maréchal, Huyghe, Guilbaut, conseillers généraux ; le comte de Montalembert et Dujardin, conseillers d'arrondissement ; Delepoulle, président des « Amis de Lille » ; docteur Vieilledent, médecin légiste ; Mme Vieilledent, inspectrice des écoles maternelles; docteur Delaux, médecin chef de l'établissement ; Ducamp, directeur du Service d'Hygiène de la Ville de Lille, etc...

Mme COISNE-BÉCOUR a remercié M. le Préfet, M. le Consul des Etats-Unis et les personnalités présentes, ainsi que Mme Potiron, la directrice et Mlle Aubin, sa secrétaire. Elle a ditque c'était la journée des chers petits, dont il convenait d'améliorer la santé. Elle a souligné que la mortalité infantile n'était que de 4 % et après avoir rendu hommage à M. et Mme Bécour, fondateurs de l'œuvre, elle a exhorté les bonnes volontés à unir leurs efforts pour le bien des mamans abandonnées.

M. ARQUEMBOURG a apporté le salut de l'Administration Municipale, puis M. PLAYTER a dit combien Mme Coisne peut être fière des magnifiques résultats obtenus.

M. LANGERON a rappelé ensuite les difficultés qui ont dû être surmontées pour obtenir ce beau résultat et a félicité Mme Coisne pour son dévouement à cette œuvre admirable, ainsi que tous ceux qui de loin ou de près y ont participé.

Les personnalités précitées visitèrent ensuite longuement la nouvelle garderie où reposaient dans de blancs berceaux des petits enfants souriants et resplendissants de santé.

La visite se poursuivit dans l'établissement tout entier et tous s'accordaient à dire combien était bienfaisante et salutaire la superbe Maison Maternelle Julia-Bécour.

LES DÉBATS DU PROCÈS DU DOCTEUR LAGET A MONTPELLIER

A la cinquième audience du procès du docteur Laget, on a entendu hier les derniers témoins cités, des gens qui viennent confirmer leurs premiers soupçons, leurs premières confidences. Une religieuse de Béziers, sœur Claire, a vu Mlle Marie-Louise Laget dans la Clinique où elle avait été transportée. Mlle Laget tenait à la main un papier écrit par M. Leboucher sur lequel se lisaient ces mots « Je déclare que je meurs empoisonnée par mon frère et je signe en toute lucidité Marie-Louise Laget ». Le président tient à faire préciser au témoin qu'à ce moment-là, Mlle Laget était en pleine lucidité.

Une infirmière, Mme Suzanne Sauvayre, de Béziers, déclare : « Mlle Laget avait des doutes sur son frère, elle le croyait capable de l'avoir empoisonnée, mais elle n'eut jamais aucun doute sur sa mère. Mme Francine Grandjean, qui fut l'amie du ménage Laget assista à des querelles entre Suzanne Laget et le docteur.

Après des amis de la famille Laget, on entend le docteur Petsche, professeur de physique médicale à Montpellier.

En 1919, le docteur Laget demanda au docteur Petsche de lui envoyer du curare. « On ne voit guère un médecin empoisonneur se servir du curare, dit le témoin. Par contre, le curare est un moyen de suicide assez agréable. Si donc j'ai refusé à Laget que je connaissais bien le curare qu'il me demandait par lettre, c'est parce que je ne le tenais pas pour un homme entièrement normal au point de vue physique, je craignais que ce curare soit utilisé par le demandeur sur lui-même. »

Enfin, voici les derniers témoins : des médecins qui ont connu Laget comme médecin et font son éloge professionnel, notamment M. Calmels, chirurgien-dendentiste à Pamiers, ancien président du syndicat des Dentistes de Béziers. Laget se lève, remercie, mais il ajoute : « Maintenant que c'est fini, je tiens à répéter ce que je répète depuis quinze mois, je n'ai pas fait ce qu'on me reproche ». Le docteur Laget se rassied pour se relever aussitôt, car l'audience est terminée et les gardes entraînent l'accusé. La suite des débats aura lieu lundi, le verdict pourra être rendu dans la nuit de mardi à mercredi.

Un cadavre de femme découvert dans le canal à Roubaix

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La noyée inconnue était vêtue d'un trench-coat mastic, d'un tablier bien à fleurs blanches, entouré d'une ceinture avec boucle nickelée, d'une combinaison mauve, d'une chemise américaine en jersey rose, et d'une paire de bas noirs. Elle ne portait pas de chaussures, ce qui laisse supposer qu'elles ont pu se détacher dans l'eau, car les bas sont en bon état.

D'autre part, une carte de gréviste, ne portant aucune indication, délivrée par les syndicats cégétistes, a été retrouvée dans la poche du trench-coat.

La dépouille fut ensuite transportée, en voiture d'ambulance, à l'Hôpital de la Fraternité. En cet endroit, loin des yeux des curieux, il fut permis d'examiner le corps et certaines indications, de la plus grande importance, qui permettront d'aiguiller les recherches, ont été relevées.

En effet, la défunte portait plusieurs tatouages sur les bras. Sur le gauche on lit les inscriptions suivantes : « Alphonse Herman, décédé à Dainbelda, le 7 septembre 1918. Sur le membre droit, il fut permis de relever ces mots : « J'aime Marcel P. L. V. », sous lesquels un dessin représentant vaguement une rose a été ébauché.

Afin de pénétrer le mystère qui plane sur cette mort, les personnes, susceptibles de donner quelques indications permettant d'identifier cette femme inconnue, sont priées de se faire connaître au commissariat de police du 1er arrondissement, rue Saint-Vincent-de-Paul.

F. O.

M. Deligne inaugure aujourd'hui à Montdidier la statue de Parmentier

M. Deligne, ministre des Travaux publics inaugure ce dimenche, jour de la Fête de la Renaissance de Montdidier, en même temps que l'Hôtel de Ville, la statue de Parmentier.

L'ensemble du monument est de belle facture.

MM. Pancier, président du comité ; Serviette, maire de Montdidier; Harent, président de la Chambre d'agriculture; Lenoir, président de la chambre syndicale des pharmaciens de la Seine ; le président de la Société de Pharmacie de Paris ; le pharmacien général Breteau, délégué du ministre de la guerre ; le doyen Radais, de la Faculté de Paris, prendront successivement la parole devant le monument.

Ajoutons que la municipalité anglaise d'Exeter, dont Montdidier est la filleule, et qui avait été invitée à participer aux fêtes d'aujourd'hui, s'est fait excuser.

UNE SÉRIEUSE CRISE DE CHOMAGE A WATTEN

La laborieuse population ouvrière de Watten vient d'être durement atteinte par le chômage. La direction de la filature de jute des établissements Vandesmet, qui occupe environ 1.200 ouvriers, vient de décider qu'ils ne travailleront plus, jusqu'à nouvel ordre, que 4 jours par semaine.

Cette décision prise par cette importante firme n'est pas pour améliorer la situation pénible où se trouvait déjà le commerce local pour suite du renvoi d'un grand nombre d'ouvriers des Tuileries du Nord.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DU TEXTILE de Roubaix-Tourcoing et environs

On sait que lundi aura lieu, à la Préfecture, une réunion des parties intéressées au conflit du textile.

Voici ci-dessous les faits qui se sont déroulés hier :

LA SITUATION

A ROUBAIX

La situation reste inchangée, le calme persiste à dominer. Au cours de la journée d'hier, aucune réunion ne fut tenue, et deux incidents sont à signaler.

Le premier se produisit dans la matinée, vers 10 h., des grévistes se rassemblèrent, rue Pierre-Motte, autour d'un camion, dit plate-forme attelé de deux chevaux, sur lequel on était en train de charger des balles de laine.

Le camion appartenait à la maison Tiberghien et Hius, transports, 49, avenue Alfred Lefrançois, à Tourcoing et était conduit par le patron lui-même.

Les grévistes, toujours plus nombreux, commencèrent à siffler et allaient prendre à partie les deux gardes mobiles qui gardaient le convoi ainsi que les ouvriers qui chargeaient les ballots de laine, quand des forces policières arrivèrent.

Ils refoulèrent les manifestants vers le boulevard Gambetta.

Escorté de 21 gardes mobiles, dont six montés, le camion prit la direction de la gare, et sous une huée de sifflets il parvint à la « Petite Vitesse » où il fut déchargé.

D'autre part, une Polonaise, travaillant chez Lepoutre et domiciliée en garni, à l'angle des rues Vaucanson et St-Honoré, avait été admonestée par des grévistes qui lui avaient prescrit de ne plus se rendre à son travail.

A la suite de ces avertissements, elle n'étaient plus reparue à son domicile, depuis quelques jours.

Malheureusement elle eut l'idée de reparaître. Dans l'après-midi d'hier, vers 15 h., des grévistes la reconnurent rue Vaucanson.

Aussitôt, ceux-ci, au nombre de cinquante environ, l'invectivèrent et l'insultèrent durement. A l'arrivée de la police ils se dispersèrent.

A TOURCOING

Aucun changement n'est à signaler. Les camions de laine circulent librement en ville sans escorte et ne sont pas inquiétés. Le conditionnement est encore tombé : voici les chiffres de cet établissement pour la semaine du premier au six juin : laine peignée : 287.247 kg ; laine filée : 23.383 kg ; blousses et laines diverses : 133.829 kg; coton : 5.138 kg; nombre de lots : 284; total : 449.597 kg. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing 12.831 kg 300 ; conditionnements : 1.063 ; titrages : 33.

Voici, à titre comparatif, les chiffres pour les entrées du 20 au 25 avril dernier :

Laine peignée, 670.063 kg ; laine filée, 174.377 kg ; blousses et laines diverses, 277.638 kg; coton, 63.663 kg ; Nombre de lots, 1.058 kg ; Total, 1.185.741 kg. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 2.675 kg 600 ; conditionnements, 2.853 ; Titrages, 491 ; dégraissage, 14.

A HALLUIN

Vers 15 heures, eut lieu à la Bourse du Travail Unitaire, une réunion groupant 250 grévistes.

M. Emile Bostœn, secrétaire du syndicat et M. Benoit Frachon, de la C.G.T.U., à Paris, prirent la parole.

Pour lundi, on annonce une réunion à la Maison du Peuple, à 18 heures.

A RONCQ

La semaine s'est terminée par des distributions de secours aux grévistes, aux sièges des syndicats ouvriers.

Aujourd'hui, de 15 à 17 heures, au terrain municipal des Sports, rue des Chats-Huants, une fête enfantine est organisée par le groupe des femmes de la Libre Pensée de Roncq. Un concert sera donné par l'Harmonie Ouvrière et une distribution de gâteaux sera faite aux enfants des grévistes.

Un cortège se formera vers 17 h. 30 au terrain de Sports.

AVIS AUX COMMERÇANTS

Le comité intersyndical de grève, nous communique :

« Le Comité Intersyndical de Grève, 73, boulevard de Belfort, à Roubaix a été informé que des personnes se rendent à domicile, chez les commerçants, pour solliciter des secours pour les grévistes, sans autres précisions.

» Ces personnes donnent, en échange des sommes qu'elles reçoivent, un reçu au crayon, ne portant **ni en tête, ni signature, ni date, ni cachet.**

» Le Comité Intersyndical de Grève invite les commerçants à se méfier de ces sortes de quémandeurs.

» Les seules personnes dûment mandatées par lui pour aller solliciter des secours à domicile, sont munies d'une lettre portant l'entête du Syndicat Textile de Roubaix, 73, boulevard de Belfort et revêtue du cachet et de la signature du secrétaire.

» Les sommes sont inscrites sur une liste de souscription, à en-tête du Syndicat et il est remis aux donateurs un reçu numéroté et signé.

UN COMMUNIQUÉ DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE

Le Comité Central de Grève de Roubaix nous communique, avec prière d'insérer, un appel dont voici les principaux passages :

« Le Préfet convoque pour lundi les représentants des patrons et les dirigeants réformistes et chrétiens.

» On veut tenir écartés des discussions les délégués élus par les assemblées de grévistes et les représentants des syndicats unitaires. Parce que eux seuls défendent à fond les intérêts des grévistes, eux seuls sont décidés à étaler toutes les discussions et soumettre tout au vote de l'assemblée des grévistes.

» Notre délégation ira lundi à la Préfecture. Elle ira défendre les revendications des ouvriers et démasquer les manœuvres qui se trameraient contre eux. Lundi, à 18 heures, dans les lieux habituels, devant tous les grévistes, elle rendra compte de cet entretien. Les grévistes ont le droit de tout connaître. Eux seuls, par leur vote, ont le droit de juger.

» Ouvriers confédérés et chrétiens, venez avec les unitaires et non syndiqués pour connaître toute la vérité sur les pourparlers et prendre avec eux toutes décisions pour la défense de vos intérêts et pour la victoire sur le Consortium.

» A bas tous ceux qui veulent diviser le front des 120.000 grévistes pour les trahir. A bas les pourparlers secrets et les combinaisons dans l'ombre. Vive le front unique pour la lutte et pour la victoire ! ».

Gestes de Solidarité

DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES LITHOGRAPHES ET PAPETIERS DE LILLE

Le Secrétaire de la Chambre Syndicale des Lithographes et Papetiers de Lille nous communique :

« Les membres du Syndicat des Lithos et Papetiers, réunis le 4 juin 1931 à la Bourse du Travail, après avoir constaté que les ouvriers du textile de Roubaix, Tourcoing et environs avaient répondu unanimement à la décision de grève générale.

» Félicitent les syndicats intéressés de s'être dressés contre toutes diminutions de salaires, qui en ramenant le niveau de vie de la classe ouvrière à un degré de misère intolérable, non seulement ne susciterait pas une reprise des affaires, mais en accentuerait encore le marasme du fait que toutes diminutions des salaires, en diminuant le pouvoir d'achat, empêche l'écoulement des stocks.

» Ils envoient leurs sentiments d'admiration fraternelle à tous les grévistes et les assurent de leur entière solidarité morale et matériel, ils décident un impôt de grève de cinq francs par semaine et par membres. Ils envoient de suite trois mille cinq cents francs aux vaillants lutteurs du Textile et cinq cents francs aux ouvriers du Livre de Toulouse.

» L'assemblée a également examiné et discuté sur le coefficient parue récemment. Elle le déclare inacceptable comme étant le résultat des manœuvres de longue haleine d'un ministre qui fait changer le mode de calculs pour arriver à abaisser ce dernier au détriment de la classe ouvrière, s'engage à mener une organisations ouvrières à mener une campagne. Se séparent au cri de : A bas les diminutions de salaires ! Vive la solidarité prolétarienne ! ».

DES SYNDICATS LIBRES

Le secrétaire de la Confédération des Syndicats libres communique :

« La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens a lancé un appel en faveur des syndiqués libres impliqués dans la grève du textile. Cet appel signale que « ce différend » venant après celui de l'an dernier, crée dans les foyers ouvriers une gêne approchant pour beaucoup de la misère et à laquelle il convient d'apporter une aide immédiate ».

Au seuil de la quatrième semaine de grève, les Syndcats Libres renouvellent pour leur part, l'appel qui a été lancé par leur Confédération. Ils demandent que d'urgence des gestes généreux viennent les aider dans les besoins pressants auxquels ils doivent faire face.

Les souscriptions peuvent être adressées aux C/c. suivants : Broutin, 82-42, Lille ; Blain, 275.95, Lille ou encore directement au siège des Syndicats Libres, 49, rue Henri Carrette, à Roubaix.

Les Syndicats Libres adressent aussi leurs vifs remerciements à tous ceux, personnes ou groupements, qui leurs ont fait parvenir déjà de généreuses souscriptions ».

DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS

Le Comité du Syndicat des employés publie sa deuxième liste de souscription.

Les souscriptions suivantes ont été recueillies par le Syndicat des Employés en faveur des grévistes nécessiteux (deuxième liste) :

Personnel de l'Union des Teinturiers, 459 fr.; Personnel des presses F. L. (2e versement), 295 fr.; Chefs de service et employés, Brasserie Roubaisienne, 200 fr.; Personnel de L'Alliance, 75 fr.; Assemblée générale du 31 mai, 105 fr.; Recueilli 66, rue Pellart, 384 fr. — Total de la deuxième liste, 1.518 fr.; Total de la première liste, 1.087 fr.; Total à ce jour : 2.605 fr.

La souscription reste toujours ouverte et les versements peuvent être faits rue Pellart, 66, à Roubaix.

Le Syndicat des Employés fait une première répartition et adresse aux maires des localités touchées par la grève, les mandats suivants, pour aider les familles des grévistes les plus nécessiteux :

Roubaix, 900 fr.; Croix, 150; Wasquehal, 65; Wattrelos, 220; Tourcoing, 600; Halluin, 100; Mouvaux, 65; Neuville, 50; Roncq, 50; Lannoy, 50; Flers, 50 fr.; Hem, 50; Leers, 50; Lys, 50; Marcq-en-Barœul, 50. — Total : 2.500 fr

DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY, A ROUBAIX

Le Comité de l'Union des Commerçants de la rue de Lannoy, nous informe que la souscription du 3e secteur de la rue de Lannoy, partie comprise entre la rue Saint-Jean et la rue Jules-Guesde, a produit 1.300 fr. Cette somme a été versée ce jour au Bureau de Bienfaisance pour venir en aide aux familles ouvrières touchées par la grève. Nous rappelons qu'un premier versement de 4.000 fr., montant des souscriptions des 1er et 2e secteurs, avait été fait le 30 mai, ce qui porte au total la somme à 5.300 fr.

Le Comité remercie vivement les commerçants d'avoir répondu aussi généreusement à son appel.

DU PERSONNEL DE LA MAISON HERBAUT-DENNEULIN

On nous informe que le personnel de la maison Herbaut-Denneulin, rues de l'Alouette et des Champs, a remis en deux listes, au Comité de grève, la somme de 2.342 fr. 60.

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN

Au cours de sa réunion de vendredi, le Conseil municipal de Saint-Quentin a décidé de voter une somme de 5.000 fr. pour venir en aide aux grévistes du textile de Roubaix-Tourcoing.

⁂

L'Union Confédérée des Cheminots d'Hazebrouck décide l'envoi immédiat d'un secours de 500 fr. et a voté un impôt de grève hebdomadaire.

PAIEMENT DE SECOURS PAR LE BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING

A partir de cette semaine, les paiements de secours aux grévistes nécessiteux auront lieu au siège du bureau de Bienfaisance, aux dates ci-après :

Mardi 9 juin. — Cartes n. 1 à 200, de 8 à 9h. ; 201 à 400, de 9 à 10 h. ; 401 à 700, de 10 à 11 h. : 701 à 900, de 11 à 12 h. ; 91 à 1.100, de 2 à 3 h. ; 1.101 à 1.300, de 3 à 4 h. ; 1.301 à 1.400, de 4 à 5 h. ; 1.401 à 1.600, de 5 à 6 heures.

Mercredi 10 juin. — Cartes n. 1.601 à 1.800, de 8 à 9 h. ; 1.801 à 2.000, de 9 à 10 h. ; 2.001 à 2.200, de 10 à 11 h. ; 2.201 à 2.400, de 11 à 12 heures.

Jeudi 11 juin : cartes n. 2.401 à 2.600, de 8 à 9 h. ; 2.601 à 2.800, de 9 à 10 h. ; 2.801 à 3.000, de 10 à 11 h. ; 3.001 à 3.200 de 11 à 12 h. ; 3.201 à 3.400, de 14 à 15 h. ; 3.401 à 3.600, de 15 à 16 h. ; 3.601 à 3.800, de 16 à 17 h. ; 3.801 à 4.000, de 17 à 18 heures.

Vendredi 12 juin. — Cartes n. 4.001 à 4.200, de 8 à 9 h. ; 4.201 à 4.400, de 9 à 10 h. ; 4.401 à 4.600, de 11 à 12 h. ; 4.801 à 5.000, de 14 à 15 h. ; 5.001 à 5.200, de 15 à 16 h. ; 5.201 à 5.400, de 16 à 17 h. ; 5.401 à 5.600, de 17 à 18 heures.

Ecole Supérieure Professionnelle
PENSIONNAT VERCOUTTRE-GOMBERT
FOURNES (Nord)
LE PLUS ANCIEN, LE PLUS VASTE LE PLUS IMPORTANT
Véritable Ecole de « plein air »

Année Scolaire 1930-1931
SUCCES OBTENUS AU CONCOURS D'ADJOINT - TECHNIQUE DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES
Dix Élèves reçus

Blouin René, de Sainte-Austreberthe ; Bonnet Georges, de Roubaix ; Decriem Léon, d'Hazebrouck ; Delerive Robert, de Lesquin ; Flamengt Jean, de Solesmes ; François Michel, de Péronne ; Mille Roger, de Calais ; Morel Charles, d'Aire ; Sorlin Roger, de Loos ; Vaillet Jean, de Coudekerque-Branche.

L'élève Blouin René a obtenu le N° 1 au classement général.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

Le Dimanche à Roubaix

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville de 9 à 15 heures.

Musée des Beaux-Arts. — Place Chevreul de 9 à 13 heures.

Concert de Carillon. — De 11 h. 30 à 12 h.

Union des Mutilés et Réformés. — A 10 h. au Foyer des Mutilés, assemblée générale.

Anciens Soldats Coloniaux. — A 10 h. 30, au Café Beaucamps, Place Ste-Elisabeth, assemblée générale.

Pensionnés civils et militaires. — A 15 h. au siège, Café Vanoost, 87, Grande-Rue, assemblée générale.

Foire aux plaisirs du Fontenoy. — Durant toute la journée, Fête de Charité au Square Wibaux.

Anciennes Elèves du Collège des Jeunes Filles. — A 15 h. Bd de Douai, Fête de famille

Pharmacien de garde. — MM. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir et Ferlie, 62, rue de Mouvaux, Blanc-Seau.

LES SPECTACLES

Journée des Mères. — A 15 h. 30 à l'Hippodrome, matinée artistique.

Casino. — L'Aviateur.

Colisée. — L'Aviateur.

Cinéma Fleirmond. — Le Pierrot Noir.

Alcazar-Cinéma. — Le Tampon du Capiston.

Maison des Tramways. — Le Diamant du Tsar.

Au Pronoy Skating-Ciné-Dancing. — L'Aviateur.

HALLE FLIPO : le kilo beurre, 17.50 ; meilleur, 19.50 ; Café, 14 et 17 ; Gruyère, 15 fr. ; Port-Salut, 12 fr.

DISTRAIT ET NON VOLEUR

Ces temps derniers, M. Ludovic Anceau, domicilié rue de Lannoy, 63, Fort Despretz, déposait une plainte entre les mains de M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement, pour vol de bicyclette.

En réalité, la machine de M. Anceau n'avait pas été volée, mais un coursier de chez Millescamp, Boulevard de Paris, M. Léon Desmettre, s'en était accaparé à son insu.

S'étant rendu dans un magasin de la Grand'Place, sur la bicyclette d'un ami, quand il sortit du dit établissement il se trompa de vélo et s'en fut sur la machine de M. Anceau.

Il s'aperçut, mais trop tard, de sa méprise. Les deux bicyclettes se sont rencontrées au poste de police du deuxième arrondissement et ont été restituées à leurs propriétaires respectifs.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD
Pour faire un beau portrait adressez-vous chez
LECHANTRE, Portraitiste
78, Rue des Fabricants, ROUBAIX
Son travail est irréprochable
Contrairement aux bruits que l'on a fait courir intentionnellement, ses prix sont à la portée de toutes les bourses. Tél. 18-96

IL FAUT ÉCLAIRER

Au cours de la journée de samedi, M. Ignace Rasson, 38 ans, entrepreneur, demeurant 228, rue de l'Alma, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir laissé, la nuit, un dépôt de matériaux, non éclairé, sur le trottoir de l'Avenue Linné.

AU COLISÉE
Vous irez gratuitement !
En faisant vos achats aux Halles de Roubaix, le plus grand centre de l'Alimentation.
Réclamez vos tickets

UNE MANIFESTATION AU CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS

Au cours de la répétition générale du jeudi 4 juin, le nouveau vice-président d'honneur, M. Désiré Journez, fut présenté aux musiciens par le président, M. Maurice Gibon.

En quelques mots, il retraça son activité et son dévouement au sein de l'Union des Mutilés, dont il est le vice-président honoraire et le fondateur, avec son ami Pierre François.

M. Désiré Journez prit ensuite la parole pour remercier M. Gibon de l'honneur qui lui était fait et il félicita les membres pour le résultat obtenu après si peu de temps de formation, et il les assura de tout son concours.

M. Gibon rappela ensuite l'exécution qui aura lieu dimanche, à 10 heures, au cours de l'assemblée générale du 7 juin, et dont voici le programme : « Semper Fidelis », marche de Sousa-Salabert ; « Si j'étais Roi », ouverture de Mozart (Weringer) ; « Sur un Marché persan », morceau caractéristique, de Ketelbey ; « Marche chinoise », de Paul Lincke.

UN SCANDALE CHEZ DEMAY
78, Rue de la Vigne. Ses Papiers Peints à 0 fr.80 ; Cuirs, 10 fr.; Balatum, 12 fr.50 le mètre carré (pose gratuite) ; Peinture et Vitrerie. — Peinture à 5 fr. le kilog.

SUCCÈS SCOLAIRES A L'INSTITUT TURGOT

La société de Comptabilité de France vient de publier les résultats de l'examen organisé par ses soins pour la délivrance du certificat de teneur de livres.

Sur les 44 candidats admis appartenant à la région de Roubaix-Tourcoing, 23 étaient élèves des cours professionnels commerciaux de l'Institut Turgot et, parmi eux, figure le premier au classement général : 1. Theet Robert ; 3. Jules Prévost ; 6. Ledru Alfred et Jean Portois ; 9. Fernand Decool; 10. Parent Alphonse ; 11. Georges Voitout; 14. Robert Castelain ; 15. Florimond Smet; 16. Jean Flipo ; 17. François Van de Wiele; 20. Arthur Beaufort et Louis Boussemart ; 25. Raymond Wittoeck ; 28. Vanspaandonck Charles ; 29. Raymond Ponthien ; 34. Gonzague Decock ; 37. Robert Loyer ; 38. Marcel Mas ; 39. Gabriel Legrand ; 40. Jean Demeyer ; 41. Henri Ackel ; 44. Gustave Vanbeselaere.

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche : O Divin Cœur ; O Salutaris ; Thème et variations (J. Ernst) ; La leçon de solfège (Andran) ; Idylle (Massenet) ; Les sapins (Dupont) ; La marchande de muguet (L'Herbier-Derondille).

BOCK MEYERBEER Double........ ......Extra-Fin

AUX HALLES CENTRALES

Les détenteurs de tickets portant les numéros ci-dessous gagnent une entrée gratuite au Colisée :

24729 24320 24412 24613 24091 25550 25862
25156 25604 25099 26687 26042 26114 26929
26771 27427 27391

LILLE

GRANDS CAFÉS **BELLEVUE et BOURSE**
(Nouvelle Administration)
Orchestre Tziganes (en représentation) au thé à Bellevue, le fameux cymbalier Nicolas Kowacz. — Nouvel orchestre : DEBRAUWER et son orchestre mixte, tous premiers prix du Conservatoire.

CINQUANTENAIRE DE L'ÉCOLE LAÏQUE

A l'occasion du cinquantenaire de l'école laïque, la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, en collaboration étroite avec les membres de la délégation cantonale et de la Caisse des Ecoles, organise, le dimanche 14 juin prochain, de grandes manifestations auxquelles sont conviés les délégués cantonaux, le corps enseignant, les membres de la Caisse des écoles, les amicalistes des 33 associations de Roubaix (filles et garçons), et tous les amis de l'enseignement public.

Cette grande journée, placée sous la présidence d'honneur de MM. Langeron, préfet du Nord ; Chatelet, recteur d'Académie ; Lebas, conseiller général, maire de Roubaix ; Selliez, président de l'Union des Amicales laïques du Nord, et sous le haut patronage de l'administration municipale, comportera le programme suivant :

A 9 h. 45, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, groupement des Délégués cantonaux, des membres de la Caisse des écoles, du corps enseignant, des membres des Comités des amicales, des amicalistes, de la clique scolaire et postscolaire, des sections d'éducation physique et des amis de l'Ecole Publique.

A 10 heures, rue de la Gare, formation du groupe des enfants des écoles publiques de Roubaix.

FEUILLETON DU 7 JUIN 1931. — N. 8.

CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

LA FAUTE D'UN FILS

Résumé des précédents feuilletons

Léon Josselin, notaire à Mantes, est un homme très honorable. Sa femme, Marie, est digne de lui. Leur unique fils, Fernand, qui doit reprendre l'étude paternelle est clerc chez un notaire, à Paris. Quoique à peine âgé de 25 ans il est déjà veuf et père d'une petite fille, Gilberte, actuellement en nourrice à Champigny.

Un soir, après le dîner, Fernand arrive chez ses parents, leur déclare qu'il ne veut pas être notaire et leur demande cent mille francs pour aller fonder une affaire sur la Côte d'Ivoire. Josselin refuse de lui donner cet argent. Dépité, le jeune homme monte dans sa chambre. Pendant la nuit, il s'empare des clefs de son père, descend au rez-de-chaussée et pénètre dans le cabinet de travail du notaire. Celui-ci, que le bruit a réveillé, le surprend en train de voler de l'argent et des titres dans son coffre-fort. Une lutte met aux prises les deux hommes, la mère intervient, mais soudain la pauvre femme s'affaisse et meurt. Le père est affolé, le fils se sauve avec l'argent volé.

Le Docteur Silvane, qu'on a surnommé le père La Joie, est adoré de tous les habitants de Mantes. Il a pour le servir une vieille servante, Virginie Quinard qui a un cœur d'or mais dont le caractère est insupportable.

Pendant ce temps, le visiteur pénétrait dans la cuisine.

C'était un gendarme, bien connu d'ailleurs du docteur Silvane.

Il salua militairement le praticien qui, amicalement, lui disait aussitôt :

— Bonjour, Paturel !... Ça ne va pas mal chez vous, je pense ?

— Oh ! dame non... docteur... réplique le dénommé Paturel qu'affligeait un superbe accent du Limousin. Pour ce qui est d'aller mal je dois dire que ça va plutôt bien.

— Ah ! tant mieux...

— C'est pas de mal qu'il s'agit... J'ai comme qui dirait une communication grave et urgente à vous faire...

— Eh bien ! dépêchez-vous ! ordonna Virginie, le nez dans son assiette qu'elle achevait de vider sans cuiller, en l'ayant portée à ses lèvres comme font les enfants mal élevés...

Paturel jeta à la domestique un regard offensé...

Cette façon cavalière de lui intimer un ordre n'était pas évidemment de son goût...

— C'est que, fit-il en même temps, il s'agit d'une chose que je ne dois vous dire qu'à vous seul, mon docteur... Pour l'instruction qui va s'ouvrir... je suis tenu à une discrétion « conséquente ».

— Eh bien ! passons dans mon cabinet, déclara le docteur en précédant le gendarme jusqu'à la pièce, tout encombrée de papiers, de livres, d'éprouvettes et d'instruments, qui lui servait de salle de réception des malades... et était en même temps une sorte de réduit où Virginie cessait d'avoir des droits sur lui...

Il avait, en effet, été convenu qu'elle ne mettrait jamais les pieds dans cette pièce... tant le docteur redoutait qu'elle y apportât un ordre où il se retrouverait beaucoup plus difficilement que dans son désordre personnel...

Il en était quitte pour en faire le ménage et y allumer du feu lui-même... mais il aimait encore mieux cela que d'abandonner aux mains de sa servante cee lieu d'asile calme et paisible...

Cette consigne sévère, Virginie la respectait.

C'était, d'ailleurs, la seule marque d'obéissance qu'elle eût jamais donnée à son maître.

Disons à la louange, que, quand le docteur se fut enfermé avec Paturel dans son bureau, elle ne chercha même pas à surprendre leur entretien à travers la porte, bien persuadée qu'elle se le ferait répéter par son maître...

Cependant le gendarme, ayant décliné l'offre que le docteur lui faisait d'une chaise, déclarait d'un air majestueux, en tirant un pli d'une de ses poches de sa vareuse...

— Mon docteur... cette lettre que vous voyez là... c'est moi qui l'ai trouvée ce matin... comme je venais de quitter Mantes pour faire une tournée avec un de mes collègues...

— Trouvée...

— Oui... et si vous saviez... Mais je suis justement venu pour vous le dire... Figurez-vous que j'étais sur la route qui longe la Seine — à cent mètres à peine du pont — en allant sur Poissy... quand je vois au bord du fleuve comme qui dirait un paquet abandonné... Je le montre à mon collègue... et nous piquons des deux vers le paquet en question... En approchant, je constate tout aussitôt que c'était pas un paquet...

— Ah !... Et qu'est-ce que c'était ?

— Un pardessus recouvert d'un chapeau... et dans le chapeau... cette lettre...

— Et lors ? demanda le docteur.

— Alors... j'ai lu ceci :

« A remettre en mains propres à Monsieur le docteur Silvane. »

— Hein ! sursauta le médecin en tendant tout de suite la main vers le pli, tandis que, par un geste contraire, le le gendarme l'éloignait de son interlocuteur.

— Vous comprenez, reprenait Paturel, des vêtements et une lettre laissés au bord d'un fleuve... nous autres gendarmes, on sait ce que ça veut dire... quelque désespéré que la vie dégoûtait et qui se sear jeté dans le jus... Alors, dame, nous sommes rentrés dare-dare à la caserne, mon copain et moi... pour remettre notre trouvaille au lieutenant... qui m'a dit alors comme ça :

« — Puisque cette lettre est destinée au docteur Silvane, allez tout de suite la lui porter. Vous lui direz comment vous avez fait cette trouvaille et vous lui demanderez de vouloir bien venir aussitôt après me communiquer le contenu de la missive, afin qu'on sache à quoi s'en tenir sur le compte de son auteur... évidemment un homme qui s'est jeté à l'eau après avoir laissé ses vêtements et son chapeau sur la rive... »

« Il pensait comme nous, le lieutenant, vous voyez... preuve qu'on avait deviné juste, mon collègue et moi...

— C'est évident, conclut le docteur qui, à présent, était sur des charbons ardents, dans l'anxiété que lui causait la vue de cette lettre.

— C'est juste, s'excusa le gendarme en se décidant enfin à s'exécuter...

Le médecin saisit vivement le pli...

Mais il n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur la suscription qu'il pâlissait et demandait :

— Vous n'avez pas reconnu le pardessus et le chapeau en question ?

— Dame non ! fit Paturel... Il n'y avait même pas d'initiales dans le chapeau...

Mais le docteur ne l'écoutait déjà plus.

Il avait déchiré l'enveloppe et en sortait une feuille de papier qu'il déplia en hâte...

Il courut à la signature, poussa à sa vue un cri de réelle douleur... puis, reprenant la lettre par le commencement, lut alors ces lignes :

« Mon bon docteur,

« Pardonnez-moi, vous que je considère comme notre grand et meilleur ami, de vous faire le premier confident d'une double nouvelle qui ne manquera pas de vous peiner vivement...

« Ma pauvre femme vient de mourir brusquement... et dans une heure j'aurai mis fin moi-même à mes jours...

« Apprenez maintenant ce qui s'est passé... ce qui a déclenché mon malheur... et ma résolution désespérée...

« Hier soir, en faisant ma caisse... je me suis aperçu qu'il y manquait, tant en espèces qu'en valeurs à moi confiées, une somme totale de cent mille francs.

« Comment ce déficit a-t-il pu se produire... Je l'ignore... Erreur de de ma part... vol commis par un tiers... Je ne puis m'abandonner à aucune supposition précise à ce sujet... mais le fait est là, patent... indubitable...

« J'ai malheureusement commis l'imprudence de l'annoncer à ma pauvre femme... en oubliant toutes les recommandations que vous me faisiez récemment encore à son sujet...

« C'est la nouvelle du malheur matériel qui me frappait qui l'a tuée...

« Elle est tombée comme une masse à mes pieds, et tous mes efforts pour la ranimer ne pouvaient que demeurer vains... puisqu'elle était morte du coup...

« Au moment où je vous écris, bien décidé à aller la rejoindre dans la mort... elle est toujours à la même place... et il me semble que ce soit elle qui m'appelle...

« Si elle était encore là, j'aurais certainement repris courage...

« Sans elle, je n'ai plus aucun ressort...

« Quand j'aurai terminé cette lettre, j'irai porter ma pauvre Marie sur notre lit... je lui donnerai sa dernière parure... mon dernier baiser... puis j'irai me jeter dans la Seine... non loin du pont...

« Demain, on retrouvera cette lettre auprès du vêtement que j'aurai abandonné sur la rive, et on vous la remettra...

« Voici ce que je vous demande :

« Vous voudrez bien vous charger vous-même d'aller sans tarder annoncer la fatale nouvelle de notre mort à mon fils Fernand, dont vous connaissez l'adresse à Paris... Je tiens à ce que ce soit par vous qu'il l'apprenne... parce que vous seul saurez atténuer le coup qu'elle lui portera... Il nous aimait tant...

« Vous lui direz en même temps que, si j'ai tout d'abord désapprouvé le projet qu'il m'annonçait récemment de s'en aller au loin chercher fortune... je l'approuve pleinement aujourd'hui... Sous d'autres cieux, dans une existence pleine d'activité, il trouvera l'oubli dont il va désormais avoir besoin...

« Sa fille, notre chère petite Gilberte, va rester seule, il est vrai, par suite de ce départ, mais il saura la remettre en de bonnes mains...

« Et puis, vous veillerez un peu sur elle, vous, n'est-ce pas, mon ami ?... Je sais que, lorsque vous irez la voir, vous ne manquerez pas, chaque fois en l'embrassant, de songer :

« C'est pour ton pauvre grand-papa, pour ta pauvre grand'maman... que je te donne ce baiser...

« Rappelez-vous qu'elle est actuellement à Champigny-sur-Marne, chez les époux Mazoyer, 155, avenue de Villiers...

« Voilà tout ce que j'attends de vous... et d'avance je vous remercie d'accepter la mission pénible que je vous ai confiée... »

(A suivre).